



Jeudi 20 avril 2023, « Jour de la Terre » à Sorbonne Université...  
**UN VRAI GESTE POUR LA PLANÈTE :  
« PARIS PARC » AU RECYCLAGE !**



Fig. 1 : Paris Parc (projet)

« Paris Parc », quézaco ? Le nom évoque un espace de stationnement... alors que la documentation officielle de SU le décrit comme « un lieu totem [qui] renforcera l'écosystème d'innovation dans la logique du continuum mis en place entre les services de valorisation des établissements et de la SATT ». Vous ne voyez toujours pas ?

Plus prosaïquement, « Paris Parc » est un projet de méga-bâtiment de 15 000 m<sup>2</sup> sur une dizaine d'étages, aux façades de verre, prévu pour accueillir dans le campus Jussieu « des incubateurs partenaires, des start-ups, des grands groupes, des pôles de compétitivité », etc.

Ce bâtiment anachronique de verre et d'acier – véritable non-sens écologique – représente un engagement financier déraisonnable et à contretemps pour SU, cela **au profit quasi-exclusif des entreprises privées**. Les missions de l'université sont de conserver, développer et transmettre les savoirs, et non de courir après les chimères de « l'innovation qui crée de la croissance » !

Malgré l'ancienneté du projet (il date de 2010), les travaux ont commencé cette année dans la précipitation, sans aucune signalétique, ni concertation avec les usagers des bâtiments voisins. Conséquences : vibrations, perturbation des voies d'évacuation et d'arrivée des secours en cas d'incendie, problèmes d'accès pour les personnes à mobilité réduite, manque d'éclairage provoquant plusieurs accidents de service, rupture de câbles de télécommunication privant une partie du site de téléphone et d'Internet et coupant le réseau de gestion des issues de secours, etc.

Le projet est déjà un gouffre pour le budget de SU, géré en toute opacité par la gouvernance de SU. En novembre 2022, celle-ci annonçait **une perte historique de 63 postes titulaires, justifiée par un budget déficitaire**. En mars 2023, les élus au Conseil d'Administration apprennent que 12 millions d'euros d'excédents ont été dégagés, tandis que 67 millions d'euros de marchés de travaux « Paris Parc » ont été signés au second semestre 2022.

**À présent que ce scandaleux siphonnage budgétaire au profit d'un projet technocratique délirant est devenu évident**, il ne reste à la présidente qu'à ànonner ses éléments de langage lénifiants sur sa prétendue « gestion rigoureuse »... C'est bien se moquer des personnels et étudiants, dont les conditions de travail et d'études vont subir une nouvelle détérioration !



**Le « Jour de la Terre » à Sorbonne Université ne pourra être qu'un grand raout du greenwashing si le projet « Paris Parc » n'est pas abandonné, ou recyclé en un bâtiment dont l'architecture répondrait à l'impératif de sobriété, et dont la finalité serait d'accueillir les activités d'enseignement, de recherche, et de vie étudiante.**

Fig. 2 : Dialogue imaginaire sur les écogestes à SU. Pour la vidéo officielle, voir ici : [www.instagram.com/p/Cm\\_zR2ijeAj/](https://www.instagram.com/p/Cm_zR2ijeAj/)